

Classification selon activité principale, nature juridique, secteur d'activité

Catégories	Catégorie socioprofessionnelle (CSP) 1, nature juridique ou secteur d'activité	Propriétaires %	Surface en forêt %	Surface moyenne ha	Récolte totale %
Groupement forestier	Personne morale de nature juridique Groupement forestier	1	14	117	22
Bois	Personne physique en nom propre de CSP liée au secteur bois Personne morale du secteur bois, amont ou aval de la filière	2	4	17	7
Agriculture	Personne physique en nom propre de CSP exploitant ou salarié agricole Personne morale du secteur agricole	31	26	7	17
Employé, ouvrier,	Personne physique en nom propre de CSP employé, ouvrier, ou profession intermédiaire	31	16	4	18
Patron, libéral, cadre intermédiaire	Personne physique en nom propre de CSP patron, profession libérale, cadre supérieur du secteur public ou privé, ou inactif	21	21	9	19
Indivision	Personne physique en indivision ou en copropriété	10	12	10	11
Autre personne morale	Personne morale des autres secteurs que agriculture ou bois (commerce, industrie, finance, safer, administration...)	3	6	16	5
Ensemble		100	100	9	100

1. CSP actuelle, ou passée si propriétaire retraité.

Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus

ANNEXE 2

Classification selon destination de la récolte, gestion de la propriété, travaux effectués (ou prévus)

Type de récoltant	Description	Propriétaires %	Surface en forêt %	Surface moyenne ha	Récolte totale %
Vente à des professionnels	Récolte de bois au cours des 5 dernières années Vente à des professionnels d'au moins une partie de la récolte (le reste a pu être auto-consommé, ou vendu directement à des particuliers)	11	40	30	84
Auto-consommateur impliqué	Récolte de bois au cours des 5 dernières années Pas de vente à des professionnels Auto consommation (ou vente directe) de la récolte Gestion forestière de la propriété, avec éventuellement l'aide d'un proche ou d'un expert rémunéré	28	23	7	13
Auto-consommateur non impliqué	Récolte de bois au cours des 5 dernières années Pas de vente à des professionnels Auto consommation (ou vente directe) de la récolte Pas de gestion forestière par le propriétaire, un proche ou un expert rémunéré	11	8	6	3
Récoltant potentiel	Pas de récolte au cours des 5 dernières années Gestion forestière de la propriété, avec éventuellement l'aide d'un proche ou d'un expert rémunéré, ou coupes ou travaux sylvicoles, effectués au cours des 5 dernières années ou projetés au cours des 5 prochaines années	22	16	6	-
Non récoltant	Pas de récolte au cours des 5 dernières années Pas de gestion forestière par le propriétaire, un proche ou un expert rémunéré Pas de coupes ni travaux sylvicoles, effectués au cours des 5 dernières années ou projetés au cours des 5 prochaines années	28	13	4	-
Ensemble		100	100	9	100

Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus